
STOP à l'offensive contre l'école

AFFRONTER MACRON ET NON LE RELÉGITIMER

À peine sa loi contre nos retraites était-elle publiée au J.O. que Macron a confirmé une nouvelle offensive contre l'Enseignement public, dont l'ampleur est probablement sans précédent.

Les mesures, annoncées séparément, concernent le primaire, le collège, le lycée et lycée professionnel, mais forment un tout très cohérent. Il s'agit de soumettre la jeunesse et aussi les personnels enseignants aux exigences du patronat, des entreprises locales. Orienter, dès la classe de 5^e une masse de jeunes, et charger les enseignants du formatage de la jeunesse sous la houlette... de France Travail, voire en partenariat avec l'armée (avec le SNUi).

Mettre la jeunesse au pas

La réforme du lycée pro ...

Avec des cartes de formations soumises aux besoins du patronat local, variables dans l'espace et dans le temps, c'est la marche à liquidation de toute valeur nationale des CAP, Bac pro, BTS, de toute qualification reconnue à l'échelle nationale. Avec pour objectif de former à moindre coût une main d'œuvre servile, flexible et responsable de son employabilité.

...en cohérence avec celle du collège

La suppression de la techno en 6^e accompagne un processus de primarisation du collège : accent mis sur les "savoirs fondamentaux", le décodage et la vitesse de lecture, l'automatisation des procédures, la "*découvertes des métiers*" à compter de la 5^e, à organiser en fonction du contexte local et avec des intervenants divers, des visites d'entreprises, des mini-stages...

Un formatage de la jeunesse

Cette marginalisation des connaissances disciplinaires accompagne la (pré)orientation précoce, l'entrée des entreprises des associations, des parents au collège. La volonté de généraliser le SNU, avec l'introduction de classes et de "séjour de cohésion" sur le temps scolaire dès la rentrée, en seconde, en LP et un aménagement des programmes en cohérence, annoncent ce processus d'embrigadement de la jeunesse. Sans compter l'ouverture en collège de nouvelles "*classes défense*", comme dans le Rhôneⁱⁱ.



Avec le "Pacte", éclater le statut, asservir les personnels

Pour imposer ces mesures, il faut s'en prendre au statut, tel est le sens du "pacte" : un contrat individuel à signer au local, avec des lettres de missions.

L'arrivée de PE, de PLP au collège introduit la polyvalence, accompagne les coups portés aux enseignements disciplinaires, en lien avec une autonomie renforcée des établissements et les avancées vers l'école du socle.

Le "pacte" enseignant s'inscrit dans la marche à la liquidation du point d'indice, élément fondateur du statut, vers la contractualisation de tous les personnels (comme en Italie, en Angleterre, en Suède...). C'est un coup essentiel contre le statut, un pas décisif vers le recrutement sur contrat.

Quant au regroupement annoncé des AESH et des AED en emploi d'"accompagnement à la réussite éducative" (ARE), cela fait partie d'un vaste plan. Avec l'acte II de l'école inclusive prévue par Macron, les missions des MDPH seront transférées à l'Éducation nationale, les IME (instituts médico-éducatifs) intégrées dans les murs de l'école... Et les enseignants devront compenser les soins manquants aux élèves par une "pédagogie adaptée"ⁱⁱⁱ.

Rompre le dialogue social, affronter Macron

Comment briser cette attaque globale du cadre national de l'école, du statut ?

Appeler les collègues à ne pas signer le "pacte" est certes important. Mais dans le contexte de la poursuite du blocage des salaires, d'une aggravation des conditions de travail les pressions au niveau local seront fortement accrues.

Par ailleurs, est-il possible de stopper ces mesures et participer en même temps aux concertations avec le ministère ? Peut-on défendre le statut de fonctionnaire des enseignants et participer en même temps à la concertation sur les "parcours, carrières et rémunérations", qui s'inscrit dans la logique de la fonction publique d'emploi, avec Guerini ? Et pire même, lui demander un accord de méthode sur le sujet, à rebours des revendications des personnels ?

Après le 1^{er} mai, rien ne peut justifier la reprise du dialogue social sur quelque sujet que ce soit. Alors que durant des semaines s'est exprimée dans la rue l'exigence : "*Macron 6 ans, ça suffit*", la reprise du dialogue social relégitime le président-monarque. C'est lui permettre de poursuivre les attaques.

La responsabilité des directions syndicales est d'exiger le retrait pur et simple de toutes ces mesures, le déblocage immédiat du point d'indice, le rattrapage du pouvoir d'achat perdu. Elle est également de cesser les concertations.

Mettre en échec l'offensive d'ensemble de Macron contre l'école nécessite une vaste campagne d'information préparant la mobilisation unie. Les leçons du combat sur les retraites montrent que cela passe par l'affrontement avec Macron, la centralisation de la force des collègues qui pourrait prendre la forme d'une manifestation nationale, avec appel à la grève, au ministère.

ⁱ https://www.emancipation69.fr/IMG/pdf/23_05_23_snu_les_dernieres_info_du_ministere.pdf

ⁱⁱ <https://www.defense.gouv.fr/sqa/au-service-nation-du-public/jeunesse/veiller-a-lesprit-defense/classes-defense> (700 classes actuellement)

ⁱⁱⁱ Conférence Nationale du Handicap : <https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-04/DP%20CNH%20-%2026%20avril%202023.pdf>